



COMMISSION RH DE PRÉSANSE

Ateliers RH des 20 novembre et 3 décembre

Les 20 novembre et 3 décembre derniers, se sont tenus, en visioconférence, 2 ateliers RH portant sur la mise en œuvre de la « nouvelle » classification des emplois conventionnels telle qu'issue de l'accord du 23 mai 2024 portant révision partielle de la CCN des SPSTI.

A l'initiative de la Commission RH de Présanse, ces ateliers ont été l'occasion de (re)présenter, dans les grandes lignes l'accord du 23 mai 2024 précité mais surtout de faire un focus particulier sur deux aspects essentiels, à savoir :

► L'accès au niveau 2 des emplois

► Le statut des assimilés cadres.

Pour rappel, ces ateliers, réservés aux Directions de Service et aux professionnels RH, se veulent

participatifs et ont pour objectif d'offrir un espace d'échanges aux participants. A cette fin, ils sont limités à une quarantaine de personnes.

En l'espèce, les participants ont pu exposer leurs cas particuliers, partager leur expérience et trouver des réponses aux éventuelles difficultés rencontrées. L'objectif était que chacun puisse s'approprier au mieux les nouvelles dispositions.

Le support de présentation est disponible sur le site internet de Présanse.

L'équipe juridique de Présanse se tient à votre disposition pour toutes nouvelles questions sur ce sujet de la nouvelle classification ; vous pouvez en particulier prendre l'attache d'Anne-Sophie LOICQ :

► as.loicq@presanse.fr ■



Ressources :

- Retrouvez le support de présentation sur [Presanse.fr](https://presanse.fr) ► [Ressources Organisation, SI & RH](#) ► [Supports des rencontres RH](#) ► [Ateliers RH des 20 novembre et 3 décembre 2024](#)



MOUVEMENTS

(30) Le CMIST, service d'Alès Lozère, a changé de nom. Il devient **CÉVÈNA au service de la Santé au Travail**.

(44) M. Olivier VAN HAUWAERT est le nouveau directeur du GIST 44 à Saint-Nazaire. Il remplace M. Jean-Charles BOUCHY qui a fait valoir ses droits à la retraite en septembre dernier.



(44) Mme Anne SAINT-LAURENT, directrice générale du SSTRN, a été décorée à ce titre de la Légion d'honneur.